

UFR	DSP
MENTION	Droit de l'économie
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Droit de l'économie
Intitulé parcours-type (PT) :	Concurrence, contrats, régulation et évaluation du droit
Modalités de recrutement	Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien). L'entretien est en anglais.
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Master mention droit de l'économie Master mention droit public Master mention droit public des affaires Master mention régulation des marchés Master mention droit des affaires Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : -bon niveau en anglais, -connaissances en droit économique, droit des contrats publics et privés ou en économie des régulations
	Est/sont également apprécié/e/s : -avoir fait un ou plusieurs stages
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr) Précision : le candidat joindra les relevés de notes de l'année en cours (ou, s'il n'est pas en possession de ces derniers, une attestation sur l'honneur des notes obtenues). Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) : Spécification des acquis en lien avec la formation visée
Dates de dépôt des	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master

candidatures